

Département du Morbihan
Commune du HÉZO
56450

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 18/09/2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Présents : 13

Votants : 15

Présents : M. Philippe GAIN, Mme Mireille LEVRET, Mme Béatrice GREFF, M. Christophe BOISDRON, M. Ehouarn DE BONVILLER, M. Tobia DALL'OSTO, Mme Gwendoline TUAL Mme Awen LE CHAPELAIN, M. Jonathan ALFONSO, M. Jean-Noël LOGET, M. Patrice FOUCHER, Mme Dominique MAMOU, M. François ROBERT.

Absents : Mme Nadia BARBO et M. François COGGIOLA

Pouvoirs : Mme Nadia BARBO a donné pouvoir à M. Philippe GAIN et M. François COGGIOLA a donné pouvoir à Mme Béatrice GREFF.

Secrétaire de séance : Mme Dominique MAMOU

N°43/2026 – Fixation des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués

La Commune du HÉZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant la délibération n°10/2026 en date du 27/03/2026 portant sur l'élection de Mme Mireille LEVRET en tant que 1^{ère} adjointe au Maire,

Considérant la délibération n°36/2026 en date du 10/09/2026 portant sur l'élection de Mme Béatrice GREFF en tant que 2^{ème} adjointe au Maire,

Considérant l'arrêté n°25/2026 en date du 17/09/2026 portant délégation de fonctions et de signature à Mme Mireille LEVRET, 1^{ère} adjointe au Maire,

Considérant l'arrêté n°26/2026 en date du 17/09/2026 portant délégation de fonctions et de signature à Mme Béatrice GREFF, 2^{ème} adjointe au Maire,

Considérant l'arrêté n°27/2026 en date du 18/09/2026 portant délégation de fonctions et de signature à M. Christophe BOISDRON, conseiller municipal,

Considérant l'arrêté n°28/2026 en date du 18/09/2026 portant délégation de fonctions et de signature à M. François COGGIOLA, conseiller municipal,

Considérant qu'au moins un tiers des conseillers municipaux présents a demandé que le vote se déroule au scrutin secret pour l'approbation du tableau fixant les indemnités,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-dessous :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Le conseil municipal décide à la majorité par un vote à bulletin secret, par 8 voix POUR, 5 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS :

- D'approuver le tableau des indemnités tel que présenté ci-dessous :

Fonction	Taux appliqué	Indemnité brute mensuelle
Maire	44,3 %	1 820,96 €
Adjoint	11,77 %	483,81 €
Conseillers délégués	6 %	246,63 €

Considérant qu'au moins un tiers des conseillers municipaux présents a demandé que le vote se déroule au scrutin secret pour autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-dessous :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Le conseil municipal décide à la majorité par un vote à bulletin secret, par 10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS :

- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Philippe GAIN



Le secrétaire de séance,

Dominique MAMOU